

Trois-Rivières, berceau de la milice canadienne

Pierre Cécil

Volume 7, numéro 1, juin 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11399ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cécil, P. (2001). Trois-Rivières, berceau de la milice canadienne. *Histoire Québec*, 7(1), 5–7.

Trois-Rivières, berceau de la milice canadienne

PAR PIERRE CÉCIL

La menace iroquoise

Lorsque les Français, en 1609, décident d'épouser la cause des Algonquins, des Montagnais, des Hurons et des autres tribus amérindiennes vivant dans la Vallée du Saint-Laurent, ils ignorent peut-être qu'ils entraîneront la Nouvelle-France dans une série de guerres plus meurtrières les unes que les autres. À partir de 1641 jusqu'à l'intervention du régiment de Carignan-Salières en 1665, la colonie est continuellement sous la menace iroquoise.

Trois nations européennes, vers les années 1640, manifestent de l'intérêt pour la partie nord de l'Amérique. L'Angleterre, avec près de 30 000 immigrants disséminés sur la côte atlantique, possède une économie très diversifiée. La Hollande avec ses deux postes : la Nouvelle-Amsterdam (New York) et Fort Orange (Albany) s'intéresse surtout à la fourrure, tout comme la Nouvelle-France, avec ses trois cents habitants implantés le long du Saint-Laurent. Une rivalité commerciale très forte s'installera entre les Iroquois, alliés des Hollandais, et, les autres tribus amérindiennes associées aux Français. Dans un contexte aussi explosif, la population de la Nouvelle-France subira des périodes d'attaques incessantes de la part des Cinq-Nations pour le contrôle du commerce des fourrures de la Vallée du Saint-Laurent et des Grands-Lacs. Les Hollandais, principaux bénéficiaires de la traite avec les Iroquois, fournissent à leurs alliés les armes à feu qui serviront à détruire leurs rivaux. Dans les années 1641 à 1653, on assistera à la destruction systématique de la Huronnie ainsi qu'à des attaques sournoises dirigées sur Ville-Marie et le bourg de Trois-Rivières.

À l'origine de la milice : Trois-Rivières

La mère-patrie, préoccupée par ses problèmes européens, oublait les efforts inouïs



Ce type du milicien de la Nouvelle-France, 1750-1760. Notez l'influence amérindienne dans son habillement.

Dessin : Jeff. A. Lebo

déployés par sa colonie pour survivre. C'est cette volonté de survivre sur ce territoire qui amena les colons français à s'unir contre l'envahisseur, faute de soldats professionnels habilités à les défendre.

Pour retracer les origines de la milice au Canada, il nous faut remonter au gouverneur Montmagny qui arma une barque en 1643, *La Louise*, montée par cinq matelots et quatre soldats, avec mission de patrouiller le lac Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal. P. Gault dit Laroche la commandait. Mais c'est son successeur, Louis D'Ailleboust qui serait l'instigateur du premier corps de milice en 1649 pour se prémunir contre les maraudeurs iroquois durant la saison de traite des fourrures. Il aurait constitué un effectif de 50 hommes armés pour patrouiller sur le lac Saint-Pierre et le fleuve

Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Le camp volant sera d'une mince utilité. Au bruit des rames de la chaloupe des patrouilleurs, les Iroquois s'enfuient, mais ils reviennent aussitôt après son passage.

C'est à Trois-Rivières, au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, que sont jetées les bases de la milice canadienne. Le 6 juin 1651, à Trois-Rivières, Pierre Boucher reçoit du gouverneur général, Louis D'Ailleboust, une **COMMISSION DE CAPITAINE DE MILICE** pour cette ville, portant instruction de **DIVISER LES HABITANTS PAR ESCOUADES**, de leur **PROCURER DES ARMES** et de les **EXERCER À LEUR MANIÈRE** (*Revue canadienne* 1879, p.4).

Cet acte est considéré comme le premier établissement officiel de la milice organisée, dont la pensée fut reprise ou développée par le comte de Frontenac, alors que la milice fut officialisée par Louis XIV en avril 1669, sous le gouvernement de Courcelles, prédécesseur de Frontenac. Le gouverneur D'Ailleboust se rendit compte que seule la défense de Trois-Rivières pouvait maintenant sauver la colonie. C'est la première tentative sérieuse pour organiser la défense du pays par ses propres habitants. Boucher n'est pas un soldat de carrière, mais il sait que les habitants ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Son premier soin est d'opérer une transformation radicale du bourg. Le fort construit par Laviolette et qui tombait en ruine fut rasé. Il ne restait en fait que quatre bastions de bois entourés d'un fossé sec avec pont-levis et quelques canons braqués vers le fleuve.

Trois-Rivières, cible préférée des Iroquois

Pendant qu'on s'affairait à Trois-Rivières à la protection du bourg, M. de Lauzon remplaçant de M. D'Ailleboust, arrivait à Québec, le 14 octobre 1651, en compagnie de M. Duplessis-Kerbodot, nommé gouverneur de Trois-Rivières. Les nouvelles reçues de sources diverses portaient sur le point de concentration et d'attaque des Iroquois à Trois-Rivières. Le «camp volant» passa une partie de l'hiver et le printemps 1652 dans la région. Le 18 août 1652, le notaire Boujonnier et trois Trifluviens, furent tués

par les Iroquois. Kerbodot, furieux, décida de venger ces crimes, malgré les conseils de Pierre Boucher qui jugeait dangereuse une sortie contre les Iroquois. Le 19 août au matin, il mobilisa les soldats de la garnison, auxquels se joignirent quelques habitants et douze sauvages. Ces hommes s'embarquèrent dans deux chaloupes et filèrent du côté du lac Saint-Pierre, en longeant le rivage de la Banlieue. Vers 11 heures, à une lieue de la bourgade, les Iroquois se firent voir et aussitôt Kerbodot commanda de débarquer. Les pauvres malheureux, ne con-

fiée le gouverneur D'Ailleboust en juin 1651 : celle d'organiser la défense de Trois-Rivières avec la contribution de ses habitants. Il mit à profit les deux années suivantes et termina une solide palissade de troncs ne dépassant pas 500 pieds de côté et deux redoutes, aux angles, ainsi que plusieurs bastions. Le tout englobait une trentaine de maisons basses et pauvres dont se composait toute la ville d'alors.

Le capitaine divisera le bourg en trois escouades, même quatre, s'il a assez d'hommes disponibles; l'une d'entre elles

des Jésuites rapporte les noms de ces seize déserteurs qui devaient gagner l'Acadie et, par la suite, la France. Aucun n'y parvint, ils périrent tous. Le bruit courait qu'une troupe de 600 sauvages projetait de marcher sur Trois-Rivières. Le 19 août, un an exactement après leur victoire sur Kerbodot, ils surgirent en nombre. Pendant quatre jours et quatre nuits, **BOUCHER** et ses **46 HOMMES** furent sous les armes, repoussant toutes les attaques, redoublant les sentinelles, firent jouer de la trompette et du tambour, tirer du canon et du fusil, de sorte que l'ennemi désespéra de pouvoir les surprendre.

L'ennemi demanda une trêve qui fut négociée sur une base d'échange de prisonniers dans les 40 jours suivants. Cette victoire de Pierre Boucher sur les Iroquois lui valut la nomination de gouverneur de la place par Lauzon qui lui déclarait : « Ah ! que vous avez eu le bonheur d'avoir si bien conservé votre poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu ».

Boucher n'avait que 30 ans, il sera en poste à Trois-Rivières jusqu'en 1667.

Conclusion

Quelques années plus tard, Pierre Boucher fut chargé d'intercéder pour le Canada auprès du roi de France. C'était au lendemain de la sanglante bataille du Long-Sault où Dollard et ses compagnons trouvèrent la mort. Boucher partit de Québec le 22 octobre 1661. Reçu personnellement par Louis XIV, Boucher sera le premier habitant de la Nouvelle-France à être ennobli. Il reviendra avec près de 160 colons et une centaine de soldats ; ce qui était encore insuffisant pour la défense de la Nouvelle-France. Il faudra attendre l'année 1665 pour la venue du régiment de Carignan-Salières composé de 24 compagnies totalisant 1 200 hommes pour forcer les Iroquois à une paix durable. Pierre Boucher aura contribué pour une large part à la résurrection de la colonie mal en point, en organisant le premier groupe de miliciens au Canada assigné à la défense de Trois-Rivières, protégeant Québec, et ainsi sauvant la colonie malmenée par les Iroquois.

Cette milice disparaîtra et renaîtra, à Trois-Rivières, selon les besoins, au cours de l'histoire. ■



Manège militaire construit en 1905 sur la rue Saint-François-Xavier et abritant le 12^e Régiment blindé du Canada (milice) et son Musée de la guerre. Char Sherman portant le nom de «Cathy», type de char dont le régiment était pourvu lors de la Deuxième Guerre mondiale. Plaque de bronze rappelant les 115 membres du régiment morts au combat lors du Deuxième Conflit mondial.

naissant pas les stratégies des sauvages, tombèrent dans un piège et furent massacrés sans pitié. Quatorze du groupe furent tués, dont Kerbodot, et sept amenés prisonniers chez les Agniers. Le monument «LE CALVAIRE» fut élevé pour se souvenir de ce massacre survenu le 19 août 1652. Érigé aux coins de la rue Notre-Dame, il fut déplacé en octobre 1956 jusqu'à son site actuel au 7878 rue Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest. Il est déclaré «Monument historique le 19 août 1983 par le ministère des Affaires culturelles du Québec».

Pierre Boucher qui connaissait bien la mentalité des Indiens pour avoir vécu quatre années dans leurs tribus évita de s'attaquer de front aux ennemis Iroquois et poursuivit la mission que lui avait con-

sera de garde chaque soir dans le petit fortin qui regarde les champs et il devra y avoir sans cesse une sentinelle aux aguets. Pierre Boucher fit exercer les habitants au tir, s'assura que personne ne se défait de ses armes, sans permission spéciale, et ceux qui se rendaient au travail devaient se tenir sur leurs gardes en ayant leur fusil chargé à portée de main.

Les Iroquois, après leur victoire du 19 août 1652 sur Kerbodot, avaient construit un fort à neuf milles de Trois-Rivières pour y passer l'hiver et y guetter une occasion propice pour surprendre les Trifluviens. Au printemps, ils étaient partout sur le territoire. Seize Trifluviens, affolés par cette insoutenable atmosphère prirent la fuite dès l'ouverture de la navigation. Le Journal

CHRONOLOGIE DE L'ÉVOLUTION DE LA MILICE À TROIS-RIVIÈRES APRÈS 1760

En pratique, le corps milicien de la Nouvelle-France cesse d'exister après la conquête anglaise en 1760. La milice sera réactivée au gré des besoins des différents Gouvernements.

- | | |
|---|---|
| <p>1763 Régime anglais et début du Gouvernement civil. Les 528 habitants de Trois-Rivières doivent remettre leurs 212 armes dans le presbytère de l'église anglicane (autrefois des Récollets) et prêter le serment d'allégeance à la Couronne britannique. Dix fusils de chasse seulement, gardés par le capitaine de milice, leur furent octroyés.</p> | <p>1880 4 juin, nouveau vocable : «86th Three-Rivers Battalion of Infantry».</p> |
| <p>1763-1766 Soulèvement des tribus indiennes des Grands Lacs avec Pontiac. Levée de 60 volontaires à Trois-Rivières. Rigaudville les commandera.</p> | <p>1900 8 mai, «86th Three-Rivers Regiment».</p> |
| <p>1777 Rétablissement du service obligatoire pour les 16 à 60 ans, suite à l'intervention américaine de 1776 à Trois-Rivières. (Bataille de la commune de Trois-Rivières).</p> | <p>1899-1900 Un grand nombre de Trifluviens firent partie du contingent canadien envoyé en Afrique du Sud pour combattre les Boers.</p> |
| <p>1812-1814 Guerre canado-américaine. Deux bataillons de volontaires sont levés à Trois-Rivières ; un pour le bourg avec pour capitaine Zacharie Macoulay et un pour les Forges Saint-Maurice, commandé par le capitaine Jean-Baptiste Landry. Le 29 mai 1813, John Mardo, des Trois-Rivières, fut blessé au cou à Sackett's Harbour, Haut-Canada. Le 11 septembre 1814, Gabriel Turcot, des Trois-Rivières, fut tué à la bataille de Plattsburg.</p> | <p>1905 Le régiment aménagea dans le manège militaire actuel sur la rue Saint-François-Xavier.</p> |
| <p>1814-1854 Après les conflits, on ne garda qu'une force sur papier et, une fois l'an, on faisait l'appel nominal.</p> | <p>1914-1918 Le régiment contribua à la mobilisation du 178^e Bataillon canadien-français d'outre-mer et il fournit des combattants aux 22^e et 24^e bataillons des forces expéditionnaires canadiennes. Il perpétue le 178^e bataillon et peut inscrire l'honneur de bataille «Amiens» au centre de son guidon.</p> |
| <p>1855 Canada-Uni promulgua une nouvelle loi de la Milice créant une milice sédentaire permanente. Le capitaine Craig Hart commanda la 1^{re} compagnie volontaire de carabiniers de Trois-Rivières composée de 63 miliciens.</p> | <p>1936 Réorganisation de la milice. L'unité de Trois-Rivières devint un régiment blindé : « The Three Rivers Regiment Tank ».</p> |
| <p>1865 Durant la guerre de Sécession qui ravageait les États-Unis, le 2^e bataillon du régiment de Saint-Maurice fit route vers Niagara pour contrer une éventuelle attaque des Fénéens, à Philippsburg et Frelisburg, près de Rouse's Point. Ils reviendront sans avoir combattu.</p> | <p>1941 19 juin, le régiment s'embarqua pour l'Angleterre.</p> |
| <p>1870 Les volontaires de la compagnie no 1 de Trois-Rivières se rendirent à la Rivière Rouge lors du soulèvement des Métis de Louis Riel.</p> | <p>1943 10 juillet, le régiment participa au débarquement en Sicile</p> |
| <p>1871 24 mars, les 4 compagnies rurales de Trois-Rivières, Louiseville, Berthier, Saint-Gabriel-de-Brandon sont regroupées sous le nom de «Three-Rivers Provisional Battalion of Infantry» (Naissance de l'unité de milice actuelle).</p> | <p>1943 26 août, l'unité prit le nom de «12th Canadian Armoured Regiment» (The Three Rivers Regiment) en abrégé : 12th CAR.</p> |
| | <p>1943-1945 Campagnes d'Italie et du Nord-ouest de l'Europe (Hollande). En plus de se mériter 23 honneurs de batailles, le régiment revendiqua l'honneur d'être la seule unité canadienne à avoir combattu aux côtés de toutes les armées alliées sur le front d'Europe, dont la période record de 5 mois et 19 jours consécutifs sans avoir été relevée.</p> |
| | <p>1968 Le gouvernement annonça la fondation du «12^e Régiment blindé du Canada». Il comprend maintenant une unité de milice à Trois-Rivières (maison-mère) et une unité régulière à Valcartier.</p> |
| | <p>1968-2001 Missions de paix avec les troupes de l'O.N.U. partout où le Canada enverra des militaires. Les miliciens de Trois-Rivières fournissent près du 1/4 des effectifs du 12^e Régiment blindé de Valcartier lorsqu'il part en mission de paix.</p> |